## Un anti-Linky réussit à faire rebrancher son ancien compteur

Un habitant d'Epfig avait signalé à Enedis son refus d'un compteur électrique Linky, s'appuyant sur une motion du conseil municipal suspendant leur déploiement. Il a réussi à faire rebrancher son compteur historique.



« C'est un cas extrême », estime l'adjoint au directeur territorial d'Enedis en Alsace. PHOTO DNA

Denis Werwer avait bien été contacté la semaine dernière par un employé de OK Service, sous-traitant d'Enedis, « venu m'avertir qu'ils allaient venir remplacer mon compteur électrique par un compteur Linky ». Il lui avait expliqué son refus. « Il a bien pris note et fera remonter les infos », m'avait-il dit.

#### "Pas habilité à le faire"

Sauf que mercredi, a priori après avoir sonné et ne pas avoir reçu de réponse, un technicien d'OK Service a entrepris le changement de compteur, celui-ci se trouvant dans un coffret accessible depuis la rue. Constatant une coupure de courant, Denis Werwer est sorti et a demandé au technicien qu'il rebranche les fils qu'il venait de débrancher.

« Il me répond courtoisement qu'il n'était pas habilité à le faire, n'ayant pas le tournevis dynamométrique adéquat, que seul un agent d'Enedis était en mesure de réaliser cette opération. » Ce qui s'est avéré exact. Il lui a fallu multiplier les coups de téléphone pour qu'un agent d'Enedis vienne rebrancher son ancien compteur, et rétablisse le courant, deux heures plus tard.

# « Normalement, une fois qu'on a commencé, on ne revient pas dessus »

Si Enedis ne parvient à poser que 80 % de compteurs Linky en moyenne en raison des refus, « normalement, une fois qu'on a commencé, on ne revient pas dessus, mais c'est difficile avec des gens comme ça, explique Philippe Geoffroy, adjoint au directeur territorial d'Enedis en Alsace. C'est vraiment un cas extrême.

On le changera le jour où il le demandera parce qu'il y aura une panne ou qu'il aura besoin d'un nouveau service. »

Interrogé sur la pertinence de s'aventurer à changer le compteur d'un anti-Linky, de plus dans une commune qui a demandé la suspension du déploiement, il précise que « le compteur n'appartient pas au client. On doit y avoir accès à tout moment et la loi nous oblige à les changer. » L'opération était ici facilitée du fait que le compteur n'était pas à l'intérieur de la propriété.

## **Enedis attaque au tribunal administratif**

Sur la motion du conseil municipal demandant la suspension du déploiement des Linky à Epfig, il indique que « c'est une simple demande de la mairie, cela n'a pas été interprété comme une décision par la sous-préfecture, à l'inverse d'une délibération. Les élus demandaient des compléments d'informations, qu'on a fournis depuis. »

Le point sera remis à l'ordre du jour du conseil municipal le 6 décembre. En attendant, Enedis a quand même attaqué au tribunal administratif, « un processus national qu'on nous demande de suivre, de manière préventive, une motion étant souvent un premier pas vers une délibération ».

Et le déploiement se poursuit selon le calendrier établi, « difficile à modifier parce qu'il faut à chaque fois prévenir les maires et les clients », argumente Philippe Geoffroy.

\*\*\*\*\*\*

## Epfig Linky: la « mésaventure » d'un anti

Denis Werwer, un habitant d'Epfig qui avait signalé à Enedis son refus de se faire poser un compteur Linky, raconte comment une société est quand même venue pour lui en installer un. Et comment il a réussi à faire rebrancher son compteur historique.

« Ce 28 novembre avait bien commencé. À la radio Nicole Ferroni nous livrait son excellente chronique du mercredi matin sur France Inter et soudain, pouf.... Plus rien! Plus de courant dans la maison! J'ai rapidement compris: la semaine dernière, un employé de OK Service, sous-traitant d'Enedis, est venu m'avertir qu'ils allaient venir remplacer mon compteur électrique par un compteur Linky. Je lui ai poliment expliqué que j'avais transmis un courriel à Enedis leur demandant de ne pas changer mon compteur jusqu'à nouvel ordre. J'ai également rappelé à mon interlocuteur que la municipalité d'Epfig avait demandé une suspension du déploiement des Linky lors de la dernière réunion du conseil municipal. Il a bien pris note et fera remonter les infos.

#### « Pas habilité à le faire »

Et donc, une semaine plus tard, on vient me couper le courant et changer mon compteur... [NDLR : le technicien aurait sonné avant]. Je sors et explique calmement au technicien ma position et celle de la commune et lui demande de rebrancher les fils électriques qu'il venait de débrancher. Ce à quoi il me répond courtoisement qu'il n'était pas habilité à le faire, n'ayant pas le tournevis dynamométrique adéquat, que seul un agent d'Enedis était en mesure de réaliser cette opération.

Sur ce, j'appelle le maire, qui demande que mon branchement soit remis en service, ce que le technicien dit ne pas pouvoir faire, toujours pour les mêmes

raisons. Le maire, puis moi-même, appelons l'adjoint au directeur territorial d'Enedis, qui me dit ne pas être compétent pour intervenir sur le déroulement de cette opération de changement de compteur.

Ce dernier me fait rappeler par le responsable du déploiement Linky d'Alsace-Franche Comté à Besançon, qui me répète que le technicien sur place n'est pas habilité à rebrancher l'ancien compteur. Entre-temps un responsable du soustraitant me raconte au téléphone que le maire aurait changé d'avis et que le conseil municipal se réunirait la semaine prochaine pour annuler sa décision (ce que le maire a de suite contesté) et que je n'avais pas le choix, avec un manque marquant de politesse.

Je reste intransigeant et réclame le rétablissement de mon branchement initial. Après une autre heure de palabres au téléphone, avec des arguments incroyables et devant un attroupement de voisins et d'automobilistes interloqués (et pour la plupart du même avis que moi par rapport au Linky), la décision est enfin prise par un interlocuteur d'Enedis qu'avait en ligne le technicien du soustraitant (très poli et irréprochable) pour qu'on me rebranche l'ancien compteur et qu'on me rétablisse le courant qui était coupé depuis près de deux heures. » Un second témoignage critique la méthode

Hier en fin de journée, un second témoignage critiquant les méthodes d'Enedis et de son sous-traitant nous est parvenu, par mail, de la part de Jean-Jacques Charles, d'Andlau. « En quittant mon domicile ce jour à 15 h 10, je tombe nez à nez au portail extérieur avec un monsieur qui me dit qu'il vient pour le remplacement du compteur électrique situé en limite de propriété.

Je lui ai dit qu'il faut prendre rendez-vous et revenir après, car comme le courant va être coupé, je préfère être présent. Il me dit qu'il n'a pas besoin de prendre rendez-vous. Je lui ai dit que conformément au courrier reçu fin septembre, j'avais téléphoné à OK Service pour prendre rendez-vous, mais la dame m'a répondu que c'était trop tôt, les compteurs ne seraient pas posés cette année.

### Posé malgré tout

En rentrant chez moi, je constate que la personne a tout de même posé le compteur Linky. Le courant a bien été coupé, sans savoir si une machine ou autre appareil était en fonctionnement.

Ce passage en force reflète un profond dédain pour les usagers, conforme à ce que j'ai pu lire ou voir à la télévision. C'est une honte! »

<u>Lire aussi</u>: le conseil municipal sera <u>reconsulté sur la motion Linky</u> <u>Lire aussi</u> notre article donnant <u>les explications d'Enedis</u>